

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

## TRAVAUX DE VOIRIE, DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT SUR LA RUE SAINT-DENIS

### CHANGEMENT DE PHASE DE TRAVAUX SUR LA RUE SAINT-DENIS DANS LA NUIT DU 31 JUILLET ET 1<sup>ER</sup> AOÛT 2019.

La Ville de Montréal procédera à des modifications à venir dans le cadre du projet de la rue Saint-Denis.

#### Déplacement des zones de travaux (voir la carte au verso)

À compter du jeudi 1<sup>er</sup> août, une nouvelle zone de travail sera mobilisée avec le déplacement d'une entrave du **côté ouest vers le côté est de la rue Saint-Denis, entre les rues Gounod et Villeray et entre les rues Villeray et Faillon Est**. La circulation sera cependant permise en direction nord de la rue Saint-Denis.

La mise en place de la signalisation ainsi que le déplacement des zones de travaux auront lieu **durant la nuit du 31 juillet et du 1<sup>er</sup> août** (si les conditions météorologiques le permettent). Du bruit est à prévoir dans ce secteur.

#### Circulation et entraves

- Rue Saint-Denis, entre les rues Gounod et Villeray : Entrave du côté est de la rue Saint-Denis. La circulation est permise uniquement en direction nord de la rue.
- Rue Saint-Denis, entre les rues Villeray et Faillon Est : Entrave du côté est de la rue Saint-Denis. La circulation est permise uniquement en direction nord de la rue.

#### Impacts des travaux

La nature des travaux pourrait engendrer du bruit. De la machinerie sera sur place.

#### Stationnement

Le stationnement sera interdit à proximité et dans la zone des travaux.

Nous demandons aux usagers de la route de ralentir, de demeurer vigilant et de respecter la signalisation à l'approche des zones de travaux.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

# INFO-TRAVAUX

Montréal 

## Renseignements



514 872-3777 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 20 H 30 OU LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 17 H



EN DEHORS DE CES HEURES, VEUILLEZ COMPOSER LE 311 POUR UNE SITUATION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE



[info-travaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-travaux@ville.montreal.qc.ca)



[www.ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://www.ville.montreal.qc.ca/chantiers)

